

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 095-219505047-20250321-2025000022005-BF



Note de présentation synthétique des comptes administratifs de la ville M57 et de l'assainissement M49 2024



Conseil municipal du 20 mars 2025

Page 1

SOMMAIRE

INTRODUCTION

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

III. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

IV. RECETTES D'INVESTISSEMENT

LE BUDGET « VERT »

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. DEPENSES D'EXPLOITATION

II. RECETTES D'INVESTISSEMENT

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

III. DEPENSES D'EXPLOITATION

IV. RECETTES D'INVESTISSEMENT

INTRODUCTION

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

Cette note a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires et répond donc à l'obligation réglementaire pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2024, disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes d'une collectivité locale. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Le compte administratif rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

-  La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
-  La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE

Les réalisations budgétaires 2024 sont les suivantes :

Section de fonctionnement :

- + Dépenses : 4 686 042,88 €
- + Recettes : 5 892 023,73 €

Section d'investissement :

- + Dépenses : 1 347 903,24 €
- + Recettes : 1 329 614,07 €

A la clôture de l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat cumulé de **2 401 554,61 €** se décomposant comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	5 892 023,73 €	1 329 614,07 €
Dépenses	4 686 042,88 €	1 347 903,24 €
Résultat	1 205 980,85 €	- 18 289,17 €
Résultat antérieur reporté au 31/12/2023	1 053 674,12 €	132 505,85 €
Résultat de clôture cumulé au 31/12/2024	2 259 654,97 €	114 216,68 €
Solde des restes à réaliser	- €	27 682,96 €
Résultat exercice 2024	2 259 654,97 €	141 899,64 €
Résultat cumulé		2 401 554,61 €

Les restes à réaliser se détaillent comme suit :

- + En dépenses : 102 698,04 €
- + En recettes : 130 381,00 €

ANALYSE DE LA SECTION FONCTIONNEMENT

I Dépenses de la section de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et moins élevées que prévues de 4 447 131,16 € (hors virement à la section d'investissement et opérations d'ordre)

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 4 686 314,88 €.

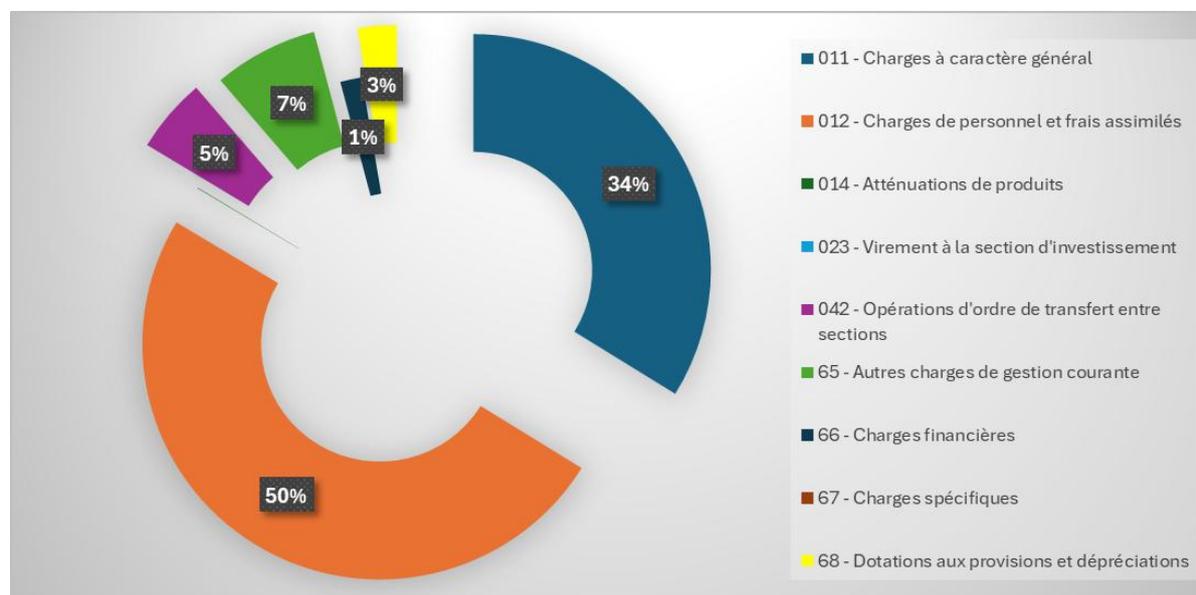
✓ 4 447 131,16 € en dépenses réelles de fonctionnement soit 94,40 % des dépenses totales de la section de fonctionnement.

✓ 239 183,72 € en dépenses d'ordre de fonctionnement soit 5,60 % des dépenses totales de la section de fonctionnement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

	BP 2024	CA 2024	% réalisation
011 - Charges à caractère général	1 875 620,03	1 585 583,84	84,54%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 758 446,82	2 333 385,93	84,59%
014 - Atténuations de produits	14 000,00	1 761,00	12,58%
<i>023 - Virement à la section d'investissement</i>	<i>940 372,03</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>
<i>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>251 168,17</i>	<i>239 183,72</i>	<i>95,23%</i>
65 - Autres charges de gestion courante	353 313,88	334 122,03	94,57%
66 - Charges financières	135 000,00	68 246,04	50,55%
67 - Charges spécifiques	5 000,00	-	0%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	126 990,00	124 032,32	97,67%
Total	6 459 910,93	4 686 314,88	72,54%

Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitres :



Chapitre 011 : Les charges à caractère général s'établissent à 1 585 583,84 € en 2024 contre 1 552 267,01 € en 2023, soit une hausse de 2,15%.

Les principaux postes de dépenses sont : les contrats de prestations de services (21,34 % du chapitre 011), l'électricité et énergie (14,29% du chapitre 011), l'entretien et les réparations sur voiries représentant 14,70 % du chapitre 011.

	BP 2024	CA 2024	% réalisation par rapport au BP voté	représentation en % par rapport au budget 011
60268 - Achats stockés - Autres produits pharmaceutiques	1 200,00	-	0,00%	
6041 - Achats d'études (autres que terrains à aménager)	-	9 068,93		0,57%
6042 - Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	326 500,00	338 288,93	103,61%	21,34%
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	29 330,00	15 428,74	52,60%	0,97%
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	397 438,33	226 538,49	57,00%	14,29%
60618 - Fournitures non stockables - Autres fournitures	3 000,00	858,00	28,60%	0,05%
60622 - Fournitures non stockées - Carburants	15 240,00	12 841,14	84,26%	0,81%
60623 - Fournitures non stockées - Alimentation	5 250,00	4 943,68	94,17%	0,31%
60628 - Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	4 500,00	4 448,23	98,85%	0,28%
60631 - Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	26 000,00	18 836,59	72,45%	1,19%
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	8 300,00	14 557,57	175,39%	0,92%
60636 - Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	4 500,00	4 950,40	110,01%	0,31%
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	10 950,00	9 756,16	89,10%	0,62%
6065 - Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	14 100,00	11 061,46	78,45%	0,70%
60668 - Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques	-	759,96		0,05%
6067 - Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	25 950,00	21 086,16	81,26%	1,33%
6068 - Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	12 420,00	19 735,00	158,90%	1,24%
611 - Contrats de prestations de services	91 880,00	51 788,14	56,36%	3,27%
6132 - Locations immobilières	19 593,20	26 955,95	137,58%	1,70%
61351 - Locations matériel roulant	15 458,00	15 054,05	97,39%	0,95%
61358 - Autres locations mobilières	1 310,00	11 557,44	882,25%	0,73%
61521 - Entretien et réparations sur terrains	3 000,00	3 939,60	131,32%	0,25%
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	98 600,00	83 178,15	84,36%	5,25%
615231 - Entretien et réparations sur voiries	300 000,00	233 159,40	77,72%	14,70%
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	35 000,00	23 564,48	67,33%	1,49%
61524 - Entretien et réparations sur bois et forêts	35 000,00	14 352,00	41,01%	0,91%
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	21 000,00	24 816,96	118,18%	1,57%
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	6 250,00	15 331,13	245,30%	0,97%
6156 - Maintenance	92 600,00	118 996,46	128,51%	7,50%
6161 - Primes d'assurances multirisques	38 000,00	-	0,00%	
6168 - Autres primes d'assurance	9 820,00	46 496,87	473,49%	2,93%
617 - Etudes et recherches	10 500,00	10 320,00	98,29%	0,65%
6182 - Documentation générale et technique	4 400,00	3 040,00	69,09%	0,19%
6184 - Versements à des organismes de formation	14 860,00	5 752,00	38,71%	0,36%
6188 - Autres frais divers	2 100,00	1 467,70	69,89%	0,09%
62268 - Autres honoraires, conseils..	20 000,00	28 615,99	143,08%	1,80%
6227 - Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	100,00%	0,19%
6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	18 160,50	14 337,64	78,95%	0,90%
6231 - Annonces et insertions	1 600,00	4 807,16	300,45%	0,30%
6232 - Fêtes et cérémonies	13 700,00	15 683,42	114,48%	0,99%
6236 - Catalogues et imprimés	18 100,00	15 223,20	84,11%	0,96%
6238 - Publicité, publications, relations publiques - Divers	3 500,00	2 294,73	65,56%	0,14%
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité	-	105,60		0,01%
6248 - Transports de biens et transports collectifs - Divers	29 500,00	30 189,02	102,34%	1,90%
6251 - Voyages, déplacements et missions	350,00	602,92	172,26%	0,04%
6261 - Frais d'affranchissement	5 000,00	5 107,78	102,16%	0,32%
6262 - Frais de télécommunications	30 000,00	28 705,00	95,68%	1,81%
627 - Services bancaires et assimilés	2 200,00	1 036,68	47,12%	0,07%
6281 - Concours divers (cotisations...)	16 600,00	17 972,47	108,27%	1,13%
6282 - Frais de gardiennage	1 500,00	-	0,00%	
6288 - Autres services extérieurs	7 500,00	8 111,20	108,15%	0,51%
63512 - Taxes foncières	9 000,00	6 058,00	67,31%	0,38%
6354 - Droits d'enregistrement et de timbre	860,00	803,26	93,40%	0,05%
637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	11 000,00	-	0,00%	
TOTAL	1 875 620,03	1 585 583,84	84,54%	

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel s'établissent à 2 333 385,93 € en 2024 contre 2 441 961,93 € en 2023, soit une baisse de 4,45%. Cette baisse est expliquée par la vacance du poste de directrice des ressources et des moyens durant 12 mois. Toutefois, cette baisse est à relativiser considérant les frais de mission de remplacement versés au CIG pour 21 828 €.

Le ratio « charges de personnel » par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement est de 49,79 %.

En 2024, il y a eu :

- + 2 départs en congé parental
- + 1 départ en congé maternité
- + 1 départ à la retraite
- + 2 départs pour disponibilité pour raisons personnelles
- + 4 recrutements emploi permanent dont :
 - o 1 titulaire
 - o 1 contractuel (remplacement de personnel)
 - o 2 contractuels (en renfort)
- + 6 mises en stage dans l'attente d'une titularisation
- + 5 renouvellements de contrats déjà en poste dans la collectivité
- + 1 CDIisation

Chapitre 014 : Atténuations de produits : 1 761 € qui correspond au dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante s'établissent à 334 122,03 € en 2024 contre 359 886,63 € en 2023 soit une baisse de 7,71 %. Il s'agit des indemnités de fonctions des élus (94 051,44€), des cotisations au service d'incendie (64 259 €), aux organismes partenaires (78 170,70 €), à la subvention de fonctionnement au CCAS (22 854,88 €), aux subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé (48 326,00 €) et aux redevances pour licences et logiciels imputées avant en investissement (11 987,77 €).

Chapitre 66 : les charges financières s'élèvent à 68 246,04 € en 2024 contre 78 873,77 € en 2023. Il s'agit des remboursements des emprunts contractés par la collectivité.

Chapitre 68 : Le conseil municipal doit constituer des provisions dans certains cas suivants (art. R. 2321-2 du CGCT) notamment lors de contentieux contre la commune, lorsque le recouvrement des sommes dues par un tiers (un débiteur) est compromis malgré les poursuites faites par le comptable public. Les dotations aux provisions et dépréciations s'établissent à hauteur de 124 032,32 € en 2024 contre 0 € en 2023.

II Recettes de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont plus élevées que prévues de 5 900 823,46 € (hors résultat de fonctionnement reporté et opérations d'ordre)

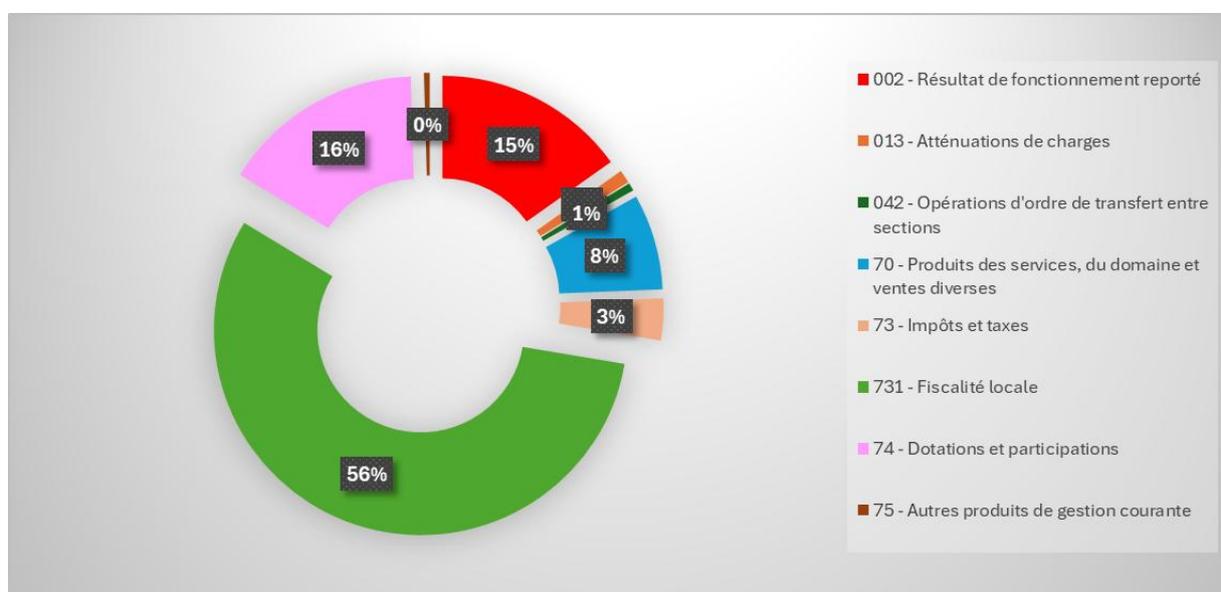
✓ 6 910 723,77 € en recettes réelles de fonctionnement soit 99,37 % des recettes totales de la section de fonctionnement.

✓ 43 773,93 € en recettes d'ordre de fonctionnement soit 0,63 % des recettes totales de la section de fonctionnement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

	BP 2024	CA 2024	% réalisation
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 053 674,12	1 053 674,12	100%
013 - Atténuations de charges	79 000,00	72 450,93	92%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 773,81	43 773,81	100%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	446 000,00	524 672,59	118%
73 - Impôts et taxes	233 331,00	228 876,00	98%
731 - Fiscalité locale	3 582 562,00	3 898 950,48	109%
74 - Dotations et participations	935 330,00	1 100 851,40	118%
75 - Autres produits de gestion courante	86 240,00	31 248,25	36%
TOTAL	6 459 910,93	6 954 497,58	108%

Répartition des recettes de fonctionnement par chapitres :



Chapitre 70 : il s'agit des produits des services, du domaine et ventes diverses telles que les frais de restauration, l'accueil de loisirs, le portage repas à domicile des personnes âgées, les droits d'entrée à la médiathèque, des achats de concessions ... Ils s'établissent à 524 672,59 € en 2024 contre 493 245,79 € en 2023 soit une légère hausse de 0,94 %.

	BP 2024	CA 2024	% réalisation
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	9 509,00	238%
70323 - Redevance d'occupation du domaine public	1 000,00	911,00	91%
7062 - Redevances et droits des services à caractère culturel	6 000,00	5 255,50	88%
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	435 000,00	236 969,01	54%
7067 - Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	-	271 748,08	
706888 - Autres	-	280,00	
Total	446 000,00	524 672,59	118%



Chapitre 73 et 731 : les impôts et taxes s'élèvent à 4 127 826,48 € en 2024 contre 3 967 198 € en 2023. Les ressources fiscales sont les principales recettes de la ville correspondant à 59,73 % des recettes réelles de fonctionnement.

Chapitre 74 : Les dotations et participations s'établissent à 1 100 851,40 € en 2024 contre 1 053 958,76 € en 2023. Les principaux financeurs sont la Caisse d'allocations familiales, le département du Val d'Oise et l'Etat.

	CA 2024
Dotation forfaitaire des communes	414 722,00
Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	79 390,00
Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	103 207,00
FCTVA	42 717,81
DGD des régions	26 684,14
Participations Etat - Autres	359 781,45
Participations départements	4 200,00
Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	22 161,00
Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	47 825,00

Chapitre 75 : Les autres produits de gestion courante s'établissent à 31 248,25 € en 2024 contre 79 291,47 € en 2023.

En résumé, la section de fonctionnement dégage un solde positif en fin d'exercice 1 205 980,85 € hors résultat antérieur reporté.

ANALYSE DE LA SECTION INVESTISSEMENT

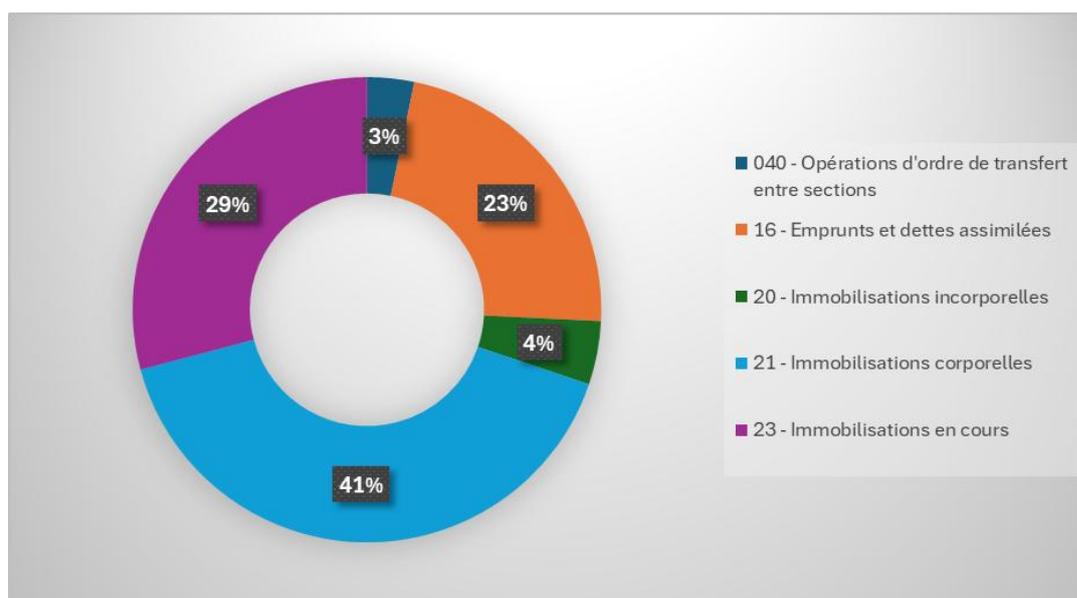
I. Dépenses de la section d'investissement

La commune a réalisé 1 000 382,84€ d'investissement (hors remboursement de capital des emprunts et opérations d'ordre). 1 347 903,24 €.

- ⇒ 1 000 382,84 € en dépenses réelles d'investissement soit 74,22 % des dépenses totales de la section d'investissement.
- ⇒ 303 746, 59 € en dépenses consacrées au remboursement de la dette soit 22,53 % des dépenses totales de la section d'investissement.
- ⇒ 43 773,81 € en dépenses d'ordre d'investissement soit 3,25 % des dépenses totales de la section d'investissement.

	BP 2024	CA 2024	% réalisation
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 773,81	43 773,81	100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	317 999,00	303 746,59	95,52%
20 - Immobilisations incorporelles	91 320,00	59 330,77	64,97%
21 - Immobilisations corporelles	674 886,05	548 243,24	81,23%
23 - Immobilisations en cours	1 276 005,19	392 808,83	30,78%
4541101 - DEMOLITION MAISON LARDILLER RUE A.PRACHAY	70 200,00	-	0,00%
Total	2 474 184,05	1 347 903,24	54,48%

Répartition des dépenses d'investissement par chapitres :



SITES	TOTAL
EGLISE	331 142,20 €
VOIRIE - ENTRETIEN ET EQUIPEMENT	167 398,45 €
ECOLE DU NANTOUILLET	102 974,78 €
ECOLE BROSSOLETTE	73 018,48 €
CABINET ETUDES	58 382,77 €
POLICE MUNICIPALE	57 942,12 €
ALSH ELEMENTAIRE	50 550,40 €
RESTAURANT SCOLAIRE MAIRIE	46 669,86 €
SALLE JEANNE D'ARC	26 845,87 €
MULTI ACCUEIL CRECHE	21 239,54 €
CENTRE CULTUREL	21 235,85 €
CSL Centre Sports Loisirs	14 799,08 €
SERVICES TECHNIQUES	7 522,42 €
ECOLE MATERNELLE	6 366,84 €
MAIRIE	5 985,88 €
ARBRES ET MASSIFS - ESPACES VERTS	5 116,00 €
MULTI SITES	3 192,30 €

Les principaux investissements en 2024 :

VOIRIE - ENTRETIEN ET EQUIPEMENT	167 398,45
CHEMIN DE LA CARRIERE - REFECTION VOIRIE	33 784,80
CORBEILLES CANINES	2 352,00
CREATION ARRET DE BUS RUE DU FOUR DU GUE	15 846,12
EPANDEUR SELON DEVIS BA00017876/M	1 715,04
PARKING MAIRIE - REFECTION COMPLETE DES ENROBES	39 467,66
PARKING MAIRIE - TRAVAUX VOIRIE COMPLEMENTAIRE	18 735,44
RENOUVELLEMENT BOUCHES INCENDIE CAR NON CONFORMES	14 976,74
SIGNALISATION VERTICALE - ARRET BUS, PASSAGE A NIVEAU, FOUR DU GUE	3 831,82
SIGNALISATION VERTICALE - ZONE BLEUE	8 470,44
SIGNALISATION VERTICALE SUJE - DIVERS ARRETES	7 678,08
TRAVAUX VOIRIE - CREATION PARCOURS CYCLABLE	5 651,28
TRAVAUX VOIRIE - CREATION PASSAGE PIETON	7 901,28
TRAVAUX VOIRIE - POSE MOBILIER URBAIN	3 951,38
CONSTRUCTION ESPACE CULTUREL VRD	3 036,37

ECOLE DU NANTOUILLET	102 974,78
DIAGNOSTIC AMIANTE BAT A	948,00
ÉCOLE DU NANTOUILLET - ACHAT SÉPARATEURS URINOIRS NOUVEAUX BLOCS SANITAIRES	1 770,00
ENI - PC PORTABLE ECOLE NANTOUILLET	3 456,00
ISOLATION DES COMBLES BAT A ECOLE NANTOUILLET	7 559,06
MENUISERIE SALLES DE CLASSE ET SANITAIRES ECOLE NANTOUILLET	30 267,89
MOBILIER ECOLE NANTOUILLET	4 373,21
RENOVATION SALLE DE CLASSE ET SANITAIRE NANTOUILLET	19 122,42
RIDEAUX INTERIEURS CLASSES NANTOUILLET	572,12
TRAVAUX BLOC SANITAIRE ECOLE NANTOUILLET - COMPLEMENT	1 957,20
TRAVAUX MACONNERIE SANITAIRES ECOLE NANTOUILLET	15 767,78
TRAVAUX PLOMBERIE SANITAIRES ECOLE NANTOUILLET	17 181,10

ECOLE BROSSOLETTE	73 018,48
ECLAIRAGE PREAU ECOLE BROSSOLETTE	2 373,76
MATERIEL SECURITE INCENDIE ECOLE BROSSOLETTE	1 734,53
MENUISERIES EXTERIEURES ECOLE BROSSOLETTE - CHANGEMENT	30 848,10
MOBILIER ECOLE MAIRIE	3 701,01
RIDEAUX INTERIEURS CLASSES BROSSOLETTE	1 236,40
TRAVAUX MACONNERIE ECOLE BROSSOLETTE	14 229,23
TRAVAUX MACONNERIE SANITAIRES ECOLE BROSSOLETTE - COMPLEMENT	3 160,80
TRAVAUX PLOMBERIE SANITAIRES ECOLE BROSSOLETTE	15 734,65

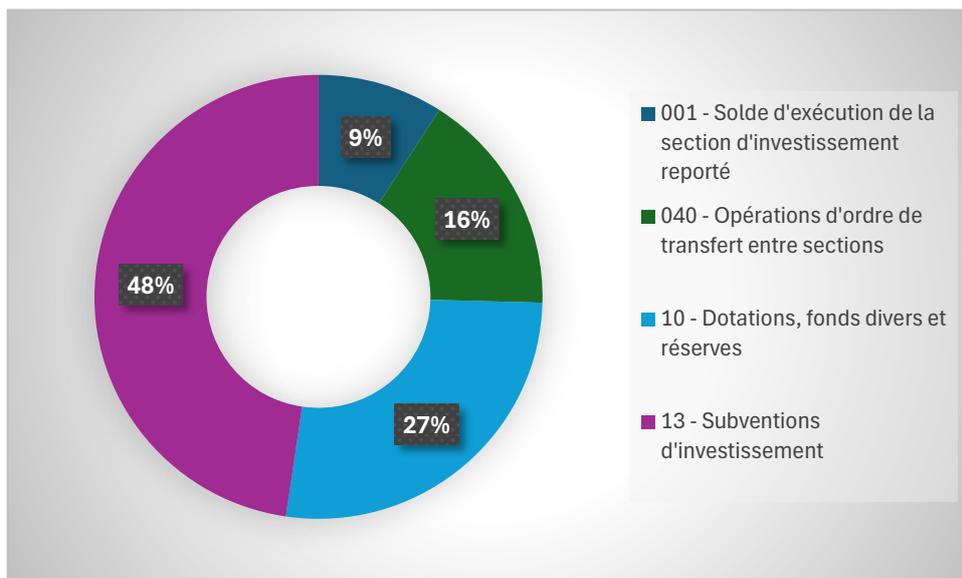
II. Recettes de la section d'investissement

Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 1 462 391,92 €

- ⇒ 1 090 702,35 € en recettes réelles d'investissement
- ⇒ 239 183,72 € en recettes d'ordre
- ⇒ 132 505,85 € solde excédentaire 2023

	BP 2024	CA 2024	% réalisation
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	132 505,85	132 505,85	100,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	940 372,03	-	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	251 168,17	239 183,72	95,23%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	401 280,00	393 590,63	98,08%
13 - Subventions d'investissement	678 658,00	697 111,72	102,72%
4541201 - DEMOLITION MAISON LARDILLER RUE A.PRACHAY	70 200,00	-	0,00%
Total	2 474 184,05	1 462 391,92	59,11%

Répartition des recettes d'investissement par chapitres :



LE BUDGET « VERT »

Les compétences exercées par les collectivités territoriales (urbanisme, développement économique, traitement des déchets, eau, assainissement, transport, etc.) en font des acteurs majeurs de la transition écologique. De plus, elles/possèdent environ 20 % du parc immobilier public et supportent près de 60 % de l'investissement public civil.

L'annexe intitulée « Impact du budget pour la transition écologique » a vocation à valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement.

L'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit que le compte administratif ou le CFU des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux **de plus de 3 500 habitants** doit, à compter de l'exercice 2024, comporter un état annexé intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ».

Les collectivités de moins de 3 500 habitants pourront également, si elles le souhaitent, produire une telle annexe.

Le décret du 16 juillet 2024 précise que cet état est mis en oeuvre pour les **budgets principaux et annexes** soumis aux instructions budgétaires et comptables **M57** (à partir de l'exercice 2024) et **M4** (à partir de l'exercice 2025).

L'état annexé a vocation à appliquer une **cotation** (favorables, mixtes, défavorables, neutres, non cotées) aux **dépenses réelles d'investissement exécutées** par la collectivité, selon qu'elles contribuent négativement ou positivement aux objectifs de transition écologique de la France, synthétisés en 6 axes :

- axe 1/ Atténuation du changement climatique
- axe 2/ Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- axe 3/ Gestion des ressources en eau;
- axe 4/ Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques;
- axe 5/ Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols;
- axe 6/ Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Il prend la forme de tableaux : présentation agrégée par nature / présentation agrégée par fonction, détail par axe :

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Présentation agrégée par fonction

Fonction (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1 Sécurité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2 Enseignement, formation professionnelle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et ...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4-3 APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6 Action économique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7 Environnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
8 Transports	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

La mise en oeuvre de cette annexe se fait de manière progressive, par axe et par nature de dépense, au rythme défini dans le décret du 16 juillet 2024 et sous réserve de la disponibilité de la méthodologie de cotation par axe.

Pour l'état à produire en annexe des comptes 2024 (annexe IV-C3.1), seules les dépenses dont les imputations sont listées par le décret du 16 juillet 2024 doivent faire l'objet d'une cotation par rapport à l'axe 1 « atténuation ».

	Exercice 2024 (comptes produits en 2025)	Exercices 2025 et 2026 (comptes produits en 2026 et 2027)	Exercice 2027 et suivants (comptes produits à partir de 2028)
Budgets	M57	M57 et M4	M57 et M4
Axes	Axe 1 « atténuation »	Axes 1 « atténuation » et 6 « biodiversité »	Tous les axes <i>sous réserve de la disponibilité des ressources méthodologiques</i>
Comptes	2031, 2111, 2115, 2128, 21312, 21318, 21351, 21352, 2138, 2151, 2152, 21821, 21828, 2312, 2313, 2315, 2317	Tous les comptes réels d'investissement, à l'exclusion du remboursement des annuités d'emprunt	Tous les comptes réels d'investissement, à l'exclusion du remboursement des annuités d'emprunt

Chaque collectivité est libre de coter les dépenses avec ses propres outils ou en fonction d'outils développés par les éditeurs informatiques.

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Les réalisations budgétaires 2024 sont les suivantes :

Section d'exploitation :

- ✚ Dépenses : 525 855,78 €
- ✚ Recettes : 696 158,41 €

Section d'investissement :

- ✚ Dépenses : 567 344,31 €
- ✚ Recettes : 558 027,27 €

A la clôture de l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat cumulé de **634 641,50 €** se décomposant comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	525 855,78	567 344,31
Recettes	696 158,41	558 027,21
Solde d'exécution	170 302,63	- 9 317,10
Résultat antérieur reporté au 31/12/2023	381 868,09	91 787,88
Résultat de clôture au 31/12/2024	552 170,72	82 470,78
Solde des restes à réaliser	-	-
Résultat de l'exercice 2024	552 170,72	82 470,78
Résultat cumulé		634 641,50

Il n'y a pas de restes à réaliser en fin d'exercice.

ANALYSE DE LA SECTION D'EXPLOITATION**I. DEPENSES D'EXPLOITATION**

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

	BP 2024	CA 2024	Taux réalisation
011 - Charges à caractère général	382 519,90	223 678,85	58,48%
023 - Virement à la section d'investissement	343 645,97	-	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	258 280,87	232 619,09	90,06%
65 - Autres charges de gestion courante	1 000,00	-	
66 - Charges financières	82 165,00	69 529,45	84,62%
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	-	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	274,66	28,39	10,34%

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

	BP 2024	CA 2024	Taux de réalisation
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	381 868,09	381 868,09	100%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	109 000,71	109 000,71	100%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	523 928,62	544 045,16	104%
74 - Subventions d'exploitation	16 800,00	6 823,52	41%
75 - Autres produits de gestion courante	36 288,98	36 289,02	100%
77 - Produits exceptionnels	1 000,00	-	
	1 068 886,40	1 078 026,50	101%

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**III. DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	BP 2024	CA 2024	Taux de réalisation
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	109 000,71	109 000,71	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées	463 530,21	458 343,60	99%
21 - Immobilisations corporelles	151 974,33	-	
23 - Immobilisations en cours	294 617,59	-	

IV. RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2024	CA 2024	Taux de réalisation
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	91 787,88	91 787,88	100%
021 - Virement de la section d'exploitation	343 645,97	-	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	258 280,87	232 619,09	90%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 877,91	1 877,91	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées	323 530,21	323 530,21	100%